

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

**PROGRAMME ECONOMIQUE, FINANCIER, SOCIAL ET CULTUREL DU
GOUVERNEMENT POUR L'EXERCICE 2020**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE
PAR

SON EXCELLENCE JOSEPH DION NGUTE
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE, LE 29 NOVEMBRE 2019

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant la Représentation Nationale, pour présenter le Programme Economique, Financier, Social et Culturel préparé par le Gouvernement, sous l'autorité du **Président de la République, Son Excellence Paul BIYA**, pour l'exercice budgétaire 2020.

Je remercie le **Président de l'Assemblée Nationale** pour les propos aimables qu'il a tenus à mon endroit et à celui du Gouvernement dans son ensemble.

Honorables Députés,

Le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2020 intervient au lendemain du **Grand Dialogue National** prescrit par le **Président de la République, Son Excellence Paul BIYA**, afin principalement de trouver une solution concertée et consensuelle à la crise sécuritaire qui sévit dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Il visait également à apporter une réponse idoine aux problématiques de développement de l'ensemble des Régions du Cameroun.

Dans le cadre de ce Programme, je vous présenterai d'abord globalement les principales activités réalisées par le Gouvernement au cours de l'exercice 2019 qui

s'achève, avant de m'appesantir par la suite sur les perspectives de l'action gouvernementale au courant de l'exercice 2020.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Au cours de l'année 2019, l'activité du Gouvernement a particulièrement été axée autour de la consolidation des acquis des années antérieures, ainsi que sur la maîtrise des nombreux enjeux et défis relatifs, entre autres, à :

- la résolution de la crise sécuritaire et des troubles sociopolitiques dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la promotion de la paix, de l'unité nationale et du vivre-ensemble ;
- le parachèvement en cours des travaux de construction des infrastructures sportives et connexes, en prélude à l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations de Football 2020 et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2021;
- la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ;
- la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes ;
- la poursuite de divers grands projets d'infrastructures en cours, notamment dans les secteurs routier, autoroutier et énergétique ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier, appuyé par une Facilité Elargie de Crédit, conclue avec le Fonds Monétaire International.

Sur le plan social, en dépit d'une conjoncture nationale souvent marquée par des contraintes sécuritaires et quelques mouvements d'humeur, suite au contentieux post électoral, les Camerounais n'ont pas cédé au vent de déstabilisation insufflé par certains ennemis de la République.

Au contraire, nos compatriotes sont restés lucides et profondément attachés au respect des valeurs républicaines et au **Chef de l'Etat** qui les incarne.

Je profite de cette occasion pour saluer le sens républicain et la volonté inébranlable de nos concitoyens, qui ont su faire la part des choses dans ces moments difficiles, et qui ont œuvré avec détermination pour la préservation de la paix et de l'unité nationale.

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée toute particulière pour les nombreuses victimes innocentes, enregistrées dans diverses zones en conflit de notre pays.

Je pense également à nos vaillantes et valeureuses Forces de Défense et de Sécurité, qui souvent jusqu'au sacrifice suprême, œuvrent pour le maintien de la paix et de l'intégrité territoriale du Cameroun, sous le Haut Commandement du **Chef de l'Etat**, Chef Suprême des Armées.

J'ai également une pensée émue pour toutes les familles des victimes du tragique éboulement de terrain, survenu au quartier Gouache Bamoungoum à Bafoussam, dans la nuit du 22 octobre 2019, qui arraché à la vie une quarantaine de nos compatriotes.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,

En matière **budgétaire et financière**, l'exécution du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2019 s'est effectuée dans un contexte économique marqué :

- d'une part, au plan international par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, l'incertitude du Brexit et la chute des cours du pétrole en raison des tensions géopolitiques, du durcissement de la politique du crédit en Chine et du resserrement des conditions financières ;
- d'autre part au plan national, par la persistance des crises sécuritaires et sociopolitiques dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que la mise en œuvre du Programme Economique

et Financier appuyé par une facilité élargie de crédit conclu avec le FMI, qui ont également influencé l'exécution du budget.

En outre, certains facteurs exogènes ont contraint l'environnement de recouvrement des recettes, notamment le maintien à un niveau relativement bas de certains produits à fort potentiel de recettes comme le cacao et le café, la faible disponibilité des devises qui a quelque peu ralenti le rythme des importations.

De même, ce contexte a été exacerbé par la poursuite du démantèlement tarifaire lié à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique bilatéral Cameroun-Union Européenne, ainsi que par la fermeture momentanée des frontières terrestres du Nigéria et de la Guinée-Equatoriale.

De plus, l'incendie de la Société Nationale de Raffinage est venu alourdir la contrainte financière de l'Etat.

Au demeurant, la réforme des entreprises publiques et des établissements publics a véritablement marqué l'engagement de l'Etat à ralentir son train de vie, pour s'ajuster par rapport au niveau réel de l'activité économique.

Il en est de même des mesures de restriction et de discipline budgétaires qui ont été observées tout au long de l'exercice 2019 qui s'achève.

S'agissant des performances générales en matière d'optimisation des recettes, il convient de relever ce qui suit :

- les recettes fiscales en termes d'impôts et de taxes mobilisées sont évalués à **1 954 milliards de francs CFA** ;
- les recettes douanières se sont chiffrées à **812 milliards de francs CFA** ;
- les recettes pétrolières se sont situées à **532 milliards de francs CFA** ; et

- les recettes non fiscales sont évaluées à **182 milliards de francs CFA**.

De même, les **dépenses courantes** de l'Etat s'élèvent à **2 mille 659 milliards de francs CFA**, tandis que les **dépenses d'investissement** se chiffrent à **1 478 milliards de francs CFA**.

La dynamique des dépenses d'investissement a été principalement tirée par l'accélération des chantiers de la CAN 2021, ainsi que ceux des autres grands projets structurants en cours d'exécution.

Quant au service de la **dette publique**, il s'est établi à **759 milliards 430 millions de francs CFA**.

Au plan **économique**, notre pays a enregistré au premier semestre 2019, une croissance estimée à 4.0% contre 3,7% à la même période l'année dernière.

En dépit d'un contexte socioéconomique peu favorable, l'économie nationale ne s'est pas effondrée. Elle continue de faire montre d'une grande résilience, comparativement à d'autres pays de la sous-région CEMAC.

Ainsi, parmi les actions menées dans ce secteur, nous pouvons retenir :

- le renforcement de la surveillance économique, afin d'anticiper sur d'éventuels chocs endogènes et exogènes ;
- le développement des filières de croissance et la modernisation de l'appareil de production ;
- la poursuite du processus de mise à niveau des entreprises, à travers notamment l'adhésion de 600 d'entre elles et la réalisation des diagnostics conséquents ;

- le suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles, dans le cadre du Programme économique 2017-2020. Ce qui a permis, d'avancer considérablement sur certaines mutations essentielles, parmi lesquelles la redéfinition du statut général des entreprises et établissements publics, leur catégorisation et les régimes de rémunération de leurs dirigeants.

Il en est de même de la rationalisation des Comités et Groupes de travail interministériels et ministériels.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier 2019, le Gouvernement s'est attelé à remplir l'essentiel des repères structurels, en concertation avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

De plus, L'opérationnalisation en cours du décret du 12 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public va permettre à notre pays d'améliorer significativement le volume et la qualité de ses investissements publics.

Concernant le renforcement du partenariat au développement, de nombreux projets ont donné lieu à la mobilisation des financements extérieurs.

A titre d'exemples nous pouvons citer sur différents guichets non concessionnels :

- le financement d'un montant de 65 milliards 600 millions de francs CFA dans le cadre des mesures de soutien budgétaire ;
- le projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéosurveillance urbaine, dont la phase I qui porte sur 1 500 caméras, pour un montant de 22 milliards 900 millions de francs CFA;

- le projet de construction des lignes de transport d'électricité Ebolowa-Kribi (225 kilovolts) et Mbalmayo-Mekin (90 kilovolts) et leurs ouvrages connexes, pour un montant de 32 milliards 710 millions de francs CFA ;
- le projet d'acquisition du matériel roulant de CAMRAIL, dont la phase I concerne l'acquisition de **04** locomotives, pour un montant de **7 milliards 800 millions de francs CFA**.

Quant aux prêts concessionnels, ils ont permis de financer, entre autres :

- le projet de développement de l'hydroélectricité sur le fleuve Sanaga, pour un montant de 24 milliards 200 millions de francs CFA ;
- le projet de développement des villes inclusives et résilientes pour un montant de 93 milliards 610 millions de francs CFA ;
- le projet filets sociaux pour un montant de 16 milliards 200 millions de francs CFA ;
- le projet d'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et du système statistique, pour un montant de 17 milliards 300 millions de francs CFA ;
- le projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables dans le bassin du Lac Tchad, pour un montant de 17 milliards 300 millions de francs CFA.

Au titre des **dons**, le Gouvernement a pu financer, notamment :

- le projet d'appui à la modernisation du Musée National et celui d'appui à la Gouvernance Financière,
- le projet d'appui à la réforme de l'éducation, pour un montant de 52 milliards 600 millions de francs CFA.

Dans le cadre du renforcement de la planification du développement et de l'intensification des actions d'aménagement du territoire, les principales actions menées portent sur :

- la poursuite de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement régional et local ;
- l'élaboration du rapport de revue des politiques publiques menées sous la période 2010-2018, en vue de la planification de la 2^{ème} phase de la Vision de développement du Cameroun ;
- la poursuite des préparatifs du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, qui sera mutualisé avec le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage, eu égard aux contraintes de trésorerie de l'Etat et aux crises sécuritaires ;
- l'élaboration du Plan de zonage du territoire national, du schéma national et de 10 schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire ;
- la réhabilitation de **7 mille 500** hectares de périmètres rizicoles, de **27 kilomètres** de la digue du Barrage de Maga et de **73 kilomètres** de celle du Logone, dans la lutte contre les inondations dans la Région de l'Extrême-Nord.

Dans le domaine des **marchés publics**, le Gouvernement a mis l'accent sur le renforcement de la performance dans la passation des marchés publics, l'amélioration du dispositif de contrôle de l'exécution des marchés publics, ainsi que sur diverses actions de gouvernance et d'appui institutionnel dans ce secteur, à travers notamment :

- la programmation en ligne, effective depuis le mois de décembre 2018, de **5 430** marchés de l'exercice 2019 ;

- l'accompagnement des Maîtres d'Ouvrages et Maîtres d'Ouvrages Délégués à la maturation des projets à inscrire au Budget d'Investissement Public ;
- la nomination de **569** Présidents des Commissions de passation des marchés publics, ainsi que leur constatation ;
- l'attribution de **2 540** marchés publics ;
- le contrôle de l'exécution physique de **1 646** marchés, pour un montant total de **3 mille 801 milliards de FCFA, dont 72%** au titre des marchés des infrastructures et **28%** concernant les marchés d'approvisionnement et de services ;
- l'instruction d'au moins **437** décomptes finaux, généraux et définitifs, pour un montant total de **163 milliards 126 millions 409 mille 487 francs CFA** ;
- la publication en ligne de **197** Avis d'appels d'offres, sur le portail des marchés publics.

Concernant **la lutte contre les atteintes à la fortune publique**, l'année 2019 a été marquée par l'intensification des audits, la formation des auditeurs aux bonnes pratiques internationales, et la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indécents. Ces actions s'illustrent, notamment par :

- le déploiement de **seize missions d'audit** auprès de diverses entités publiques : entreprises publiques, établissements publics, administrations et collectivités territoriales décentralisées ;
- le renforcement des capacités d'environ **200** cadres techniques et administratifs ;
- le développement des capacités professionnelles d'une centaine d'ordonnateurs, gestionnaires et personnels des organes d'audit interne ;

- la sanction de certains gestionnaires indécents pour des préjudices financiers évalués à un montant total de **845 millions 636 mille 659 francs CFA**, au bénéfice du Trésor Public ;
- la construction en cours à Yaoundé de l'immeuble siège de l'Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques ; ce qui contribuera au rayonnement de notre pays et de sa diplomatie en la matière en Afrique.

Dans le domaine de l'administration du territoire, notre pays s'est attelé à relever les défis sécuritaires et autres troubles sociopolitiques, qui comme vous le savez, en dépit de l'adversité, commencent à être maîtrisés, sous la conduite éclairée du **Chef de l'Etat**.

En outre, le Gouvernement a poursuivi la modernisation de l'administration du territoire, à travers notamment la construction en cours de six (06) sous-préfectures, deux (02) résidences de Sous-Préfet, une préfecture et une résidence de Préfet.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique des frontières, le Comité de sécurité transfrontalière Cameroun-Nigéria, qui s'est tenu à Yaoundé du 04 au 05 juillet 2019, a mis en relief le développement des projets visant la mutualisation des moyens de surveillance et de contrôle des flux transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigéria.

De même, le Gouvernement a maintenu les actions de régulation de certains secteurs sensibles, à l'instar des activités privées de gardiennage et des armureries, à travers la systématisation des contrôles, qui ont permis d'établir que seulement **neuf (09)** sociétés de gardiennage sont dûment agréées, tandis que cinquante-quatre (54) autres opèrent dans la clandestinité.

Quant aux armureries, **onze (11)** d'entre elles ont fait l'objet d'un contrôle avec divers écarts relevés par rapport à la législation et à la réglementation en vigueur. Des mesures correctives seront prises à cet effet par le Gouvernement.

Dans le registre de la **protection civile**, une attention particulière a été accordée à :

- la mise en œuvre du **Plan d'assistance humanitaire d'urgence** pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, décidé par le **Président de la République**.

C'est l'occasion de relever qu'au titre de ce Plan, plus de cent cinquante mille (**150 000**) familles ont déjà bénéficié de divers dons en denrées alimentaires, produits de première nécessité, médicaments, fournitures scolaires et matériaux de construction ;

- **l'assistance au retour volontaire des réfugiés nigériens et centrafricains**, dont le nombre est estimé à 384 mille 260 réfugiés, auxquels s'ajoutent 8 mille 920 demandeurs d'asile ;
- l'assistance d'urgence aux populations victimes d'inondations, d'incendies, d'éboulements et glissements de terrain

Dans le même sillage, le Gouvernement a régulièrement suivi les opérations de révision du Fichier électoral par **Elections Cameroon**. Dans cette perspective, ELECAM s'attèle, d'ores et déjà, aux préparatifs du double scrutin législatif et municipal du 09 février 2020, à travers notamment des campagnes de sensibilisation électorale, la formation des opérateurs des kits biométriques, ainsi que la maintenance desdits kits.

Quant aux activités du **Comité National de Démobilisation, Désarmement et Réintégration**, les trois (03) Centres provisoirement, installés à Mora, dans la Région de l'Extrême-Nord, à Buea dans la Région du Sud-Ouest et à

Bamenda dans la Région du Nord-Ouest, ont déjà accueilli plus de **255 ex-combattants démobilisés**.

Au plan sécuritaire, la lutte contre la criminalité, les menaces de tous ordres, ainsi que le contrôle-surveillance-répression des infractions à la circulation routière ont été au centre des préoccupations des pouvoirs publics, sous la Très Haute impulsion du **Chef de l'Etat**.

A ce titre les priorités du Gouvernement ont notamment porté sur :

- la Construction de plusieurs infrastructures, à l'instar des Brigades et postes de gendarmerie de Mboma, Bafia, Gamba, Lafé, Touloum, Dizangué, Minkoameyos, Santchou, Baham, Idabato ;
- l'installation des systèmes de vidéosurveillance dans les villes de Yaoundé et de Douala, ainsi que dans certaines localités frontalières ;
- l'intégration de **5 000** nouveaux Gardiens de la Paix dans les effectifs de la Sûreté Nationale.

Dans le domaine de la **décentralisation**, en droite ligne des Très Hautes instructions du **Président de la République**, prescrivant l'accélération de ce processus, les principales actions menées se rapportent :

- à l'évaluation et au suivi de la mise en œuvre de la décentralisation, à travers notamment l'organisation les 06 et 07 février 2019, des **Assises Générales des Communes**, sous le thème : « *Approfondir la décentralisation pour une commune camerounaise rénovée* » ;
- le recensement physique des personnels communaux, amorcé dans 306 Communes et Communautés Urbaines de 08 Régions, qui met en évidence un effectif total de **14 827 personnels** ;

- le renforcement du cadre juridique de la décentralisation, à travers la promulgation de la loi n°2019/005 du 25 avril 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2012/001 du 12 avril 2012 portant Code électoral, ainsi que de la loi fixant le nombre, la proportion par catégorie et le régime des indemnités des Conseillers Régionaux ;
- le suivi et le contrôle des activités des Collectivités Territoriales Décentralisées, à travers la formation de **30** Contrôleurs aux techniques d'audit.

Dans le domaine de la **Justice**, les efforts du Gouvernement se sont traduits, entre autres, par :

- la poursuite des travaux de construction des Complexes modernes des Services Judiciaires de Yaoundé et de Douala ;
- la construction des Palais de Justice de Mbalmayo et de Nanga-Eboko;
- la réhabilitation de la Cour d'Appel du Centre ;
- le recrutement de **86** Greffiers tous grades confondus ;
- la formation en cours de **381** personnels judiciaires et pénitentiaires ;
- la construction du réseau informatique de la Prison Centrale de Yaoundé-Kondengui ;
- l'élaboration de l'avant-projet de loi portant Code Civil bilingue ;
- la poursuite de l'informatisation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier dans **30 sites** retenus par le projet OHADA ;
- la répression de la corruption dans diverses affaires enrôlées ; ce qui a permis de reverser au Trésor Public la somme de **6 milliards 403 millions 166 mille 845 francs CFA** ;

- l'amélioration des conditions de détention, à travers notamment la construction de la Prison Centrale de Douala-Ngoma, la construction de la Prison de Bengbis ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire, au bénéfice de **3 mille 334** détenus sensibilisés sur le dépistage du VIH/SIDA, de la méningite, des hépatites et des maladies cutanées, ainsi que l'administration des tests de dépistage du VIH/SIDA au profit de **3 mille 9 cent 99** détenus.

En marge de ces actions, le Gouvernement s'est investi dans **l'assistance juridique et judiciaire aux entités publiques** dans l'organisation et la coordination de leur défense devant les Juridictions nationales et internationales, ainsi que dans des arbitrages et transactions dans l'intérêt de l'Etat.

Dans la même veine, plusieurs activités de **promotion et de protection des droits de l'homme et des libertés** ont été menées, à travers l'institution dédiée à cet effet. C'est le cas notamment de l'instruction de **248** requêtes sur diverses allégations de violation des droits de l'homme.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,

Je m'en vais maintenant vous présenter le bilan de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique (**PLANUT**) décidé par **le Chef de l'Etat**, dont les grands domaines de concentration sont : l'agriculture et l'élevage ; l'aménagement urbain ; l'habitat ; l'eau et l'énergie ; la santé ; les routes ; l'aménagement du territoire ; et la sécurité.

Il convient de souligner qu'après des débuts laborieux, liés notamment à l'absence d'études techniques pour plusieurs projets et des contraintes inhérentes à la mobilisation des financements, ce Plan a désormais atteint sa vitesse de croisière.

A ce jour, les marchés déjà passés s'élèvent au total à **817 milliards 614 millions 756 mille 464 francs CFA**. Le bilan de l'exécution des différentes composantes dudit Plan se présente comme suit, au terme de l'année 2019.

Dans le domaine de *l'aménagement du territoire*, les travaux et études en cours de réalisation concernent **90 mille 433 hectares** de périmètres hydro-agricoles, sur les 120 000 hectares à aménager, soit **48 mille 107 hectares** dans la Région de l'Adamaoua, **12 000 hectares** dans la Région du Nord et **30 200 hectares** dans la Région de l'Extrême-Nord.

S'agissant de la construction des **ouvrages de retenue d'eau**, les travaux engagés dans la Région de l'Extrême-Nord relativement à la réhabilitation de la retenue d'eau de Ouazzang dans l'Arrondissement de Méri sont exécutés à **35,49%**. Les marchés relatifs à la construction des ouvrages de retenue d'eau dans les localités d'Adatz, Mizil, Soukkoungo, Tchévi, Maboudji et Manguirlda sont en cours de réalisation, pour un coût total de **10 milliards 599 millions 661 milles 969 francs CFA**.

Dans la Région du Nord, les études ont été lancées sur 16 sites, pour un total de **636 millions 397 mille 187 francs CFA**. Par ailleurs, le processus de contractualisation pour la réhabilitation du Barrage de Chidiffi dans le Département du Mayo-Louti est en cours de finalisation.

Relativement à la **création des agropoles**, les marchés de fourniture d'intrants et d'équipements pour l'agropole de maïs de Nyamboya ont été exécutés avec satisfaction. Pour les agropoles de viande bovine de Meiganga et de Banyo, qui visent une production cumulée de 11 950 têtes de bétail par an, le coût

d'investissement global est de **2 milliards 440 millions 659 mille 736 francs CFA.**

En ce qui concerne le **volet *santé***, les travaux de construction des Centres Hospitaliers Régionaux affichent les taux d'avancement physique ci-après :

- Ebolowa : **84%** ;
- Bafoussam : **52%** ;
- Garoua : **45%** ;
- Ngaoundéré : **40%** ;
- Bertoua : **35%** ;
- Maroua : **23%**.

En raison de la situation sécuritaire qui prévaut dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les travaux de construction des Centres Hospitaliers Régionaux de Buea et de Bamenda ont été momentanément suspendus.

Nous espérons voir cette tendance inversée à la faveur d'un retour progressif à la paix dans ces deux Régions.

Pour ce qui est de la réhabilitation de l'infrastructure et du relèvement du plateau technique, le taux d'exécution des travaux se présente comme suit :

- Hôpital Général de Douala : **98%** ;
- Hôpital Général de Yaoundé : **96%** ;
- Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé : **50%**.

Dans le domaine de ***l'habitat***, la construction des logements sociaux et autres équipements sociaux collectifs tire à son terme sur les différents sites, à l'exception

de Bamenda et Buea. Les travaux sont déjà achevés à Ebolowa et à Ngaoundéré, tandis que les taux d'avancement sur les autres sites se déclinent comme suit :

- Garoua : **85%** ;
- Maroua : **80%** ;
- Bertoua : **80%** ;
- Bafoussam : **75%**.

S'agissant du **volet routier**, vingt-un (**21**) marchés ont déjà été attribués au titre de la tranche ferme, pour un montant d'environ **300 milliards de FCFA toutes taxes comprises**, à raison de douze (12) marchés de maîtrise d'œuvre et neuf (09) marchés des travaux, dont un (01) vient d'être résilié pour défaillance grave constatée.

En outre, l'état d'avancement des travaux routiers se présente de la manière suivante :

- Maroua-Bogo : **45,63%** ;
- Mandjou-Akokan : **38%** ;
- Bonépoupa-Yabassi : **32%** ;
- Akokan-Batouri : **32%** ;
- Douala-Bonépoupa : **26%** ;
- Foumban-Koumpamatapit-Limite Ouest/Nord-Ouest : **3,73%**.

Le marché concernant la construction de la route Ngaoundéré-Paro a été signé le 02 août 2019 et l'entreprise est en cours d'installation.

Quant aux tronçons routiers Guidjiba-Taparé dans la Région du Nord, Babungo-Oku-Noni dans la Région du Nord-Ouest et Olounou-Oveng dans la Région du Sud, les marchés y relatifs seront attribués dès que les études techniques auront été recadrées, afin d'abaisser les coûts.

Par ailleurs, le processus de maturation se poursuit pour les 10 autres tronçons routiers de la tranche conditionnelle.

Relativement au secteur de **l'eau**, **806 forages** sur les 900 attendus sont opérationnels sur l'ensemble du territoire national. Il en est de même de **440 forages** sur les 3000 supplémentaires prévus dans les trois Régions septentrionales.

Dans le domaine de **l'Agriculture**, les études techniques et architecturales sont en cours de finalisation, en ce qui concerne la construction de six marchés de ravitaillement à Obala, Ngong, Gazawa, Dibombari, Foubot, Mamfé, ainsi que d'un complexe de stockage et de conditionnement de semences de maïs dans la localité de Batchenga.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appui aux agro-industries pour le financement de leurs projets de développement, **11 milliards de FCFA** au total ont déjà été affectés, notamment à la SEMRY, la SODECOTON, la SODECAO, l'Office Céréaliier, la CDC et l'UNVDA.

Concernant la **composante sécuritaire**, **02** hôtels de police ont déjà été livrés, tandis que **04** sont en cours de finition.

En outre, **12** postes frontières de sûreté ont été réceptionnés et **07** sont en cours d'achèvement. Par ailleurs, sur les 46 projets de construction des postes de gendarmerie, **31** sont déjà achevés.

Dans le volet de **l'aménagement urbain**, après l'achèvement des travaux de la phase I, relative à la réhabilitation légère de certaines voiries des villes de Yaoundé et de Douala, seize (16) marchés ont été attribués au titre de la phase II.

Celle-ci est consacrée aux travaux de réhabilitation lourde pour un linéaire total de **73,3 kilomètres**, dont **37,11 kilomètres** à Yaoundé et **36,19 kilomètres** à Douala.

Pour l'essentiel, le taux moyen d'exécution de la composante urbaine est d'environ **60%**.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,

Permettez-moi à présent de vous faire l'économie des préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations de Football masculin, CAN TOTAL CAMEROUN 2021.

Dans l'ensemble les avancées suivantes sont enregistrées :

- **Sur le site de compétition de Yaoundé :**
 - les travaux de construction du Complexe Sportif d'Olembé, d'une capacité de **60 mille** places assises couvert et deux stades annexes de **1 000** places assises chacun, avec tribunes couvertes, d'un hôtel de **70** chambres, d'un Centre commercial et des Voies et Réseaux Divers (VRD), réalisés par l'entreprise italienne PICCINI, enregistrent un **taux d'exécution global de 59%**. **Toutefois, il convient de relever que le stade de compétition pris isolément est déjà réalisé 79% ;**

- le stade omnisports AHMADOU AHIDJO à Mfandéna, d'une capacité de **40 mille** places assises, avec deux terrains d'entraînement, qui a servi pour l'organisation de la CAN féminine 2016, fait actuellement l'objet d'un contrat d'entretien et de maintenance pour garantir sa fonctionnalité aux normes CAF. Il en est de même du stade Militaire de Ngoa Ekelle ;
- les travaux des autres stades d'entraînement en construction ou en réhabilitation se poursuivent. Ceux-ci enregistrent les niveaux d'avancement suivants : Complexe BEAC : **40%** et Annexe 3 au stade omnisports de Mfandéna : **13%**.
- **Sur le site de compétition de Douala :**
 - les travaux de construction du Complexe sportif de Douala-Japoma, d'une capacité de **50 mille** places assises et deux stades annexes de **1 000** places assises chacun, une piscine olympique couverte de 08 couloirs et **1 000** places assises, un gymnase multisports couvert de **200** places assises, des courts de tennis, terrains de volley-ball, hand-ball et basket-ball, réalisés par l'entreprise turque YENIGUN, affichent un taux d'exécution de **96,7%**, dont 99,95% pour les travaux du stade principal et ses annexes ;
 - les travaux du Stade de la Réunification de Douala, d'une capacité de **30 mille** places assises, réalisés par l'entreprise canadienne CCC sont exécutés à 80% ;
 - les travaux des terrains d'entraînement de Bonamoussadi, d'une capacité de **2 mille** places assises et de Mbappe Lepé, d'une capacité de **4 mille** places assises, sont réalisés à 80%.
- **Sur le site de compétition de Limbe/Buea**, les infrastructures existantes sont fonctionnelles et font simplement l'objet d'un entretien et d'une maintenance par les entreprises contractualisées à cet effet.

▪ **Sur le site de compétition de Garoua :**

- les travaux du stade principal ROUMDE ADJA, d'une capacité de 20 mille 48 places assises, réalisés par l'entreprise portugaise MOTA ENGIL, sont exécutés à **97%**. Quant au stade annexe, il connaît un taux d'exécution de **99%** ;
- les travaux des autres stades d'entraînement se poursuivent et affichent les niveaux d'avancement ci-après :
- GENDARMERIE et POUMPOURE : **62%** ;
- COTON SPORT : **81,80%** ;
- CENAJES : **75,17%**.

▪ **Sur le site de compétition de Bafoussam :**

- le stade principal de KOUKONG, d'une capacité de **20 mille** places assises est fonctionnel. Il fait simplement l'objet d'un entretien et d'une maintenance. En outre, il est y prévu la fourniture des ascenseurs, des tourniquets et autres équipements complémentaires.
- les travaux des stades d'entraînement sur ce site affichent tous un taux d'exécution global moyen de **85%**. Il s'agit du :
 - ✓ stade de TOKET, d'une capacité de **20 mille 70** places assises ;
 - ✓ stade Fotso Victor de Bandjoun d'une capacité de **1 500** places assises ;
 - ✓ stade de Mbouda, d'une capacité de **1 500** places assises ;
 - ✓ stade Municipal de Bamendzi, d'une Capacité de **1 500** places assises, et ;
 - ✓ du stade Annexe de Kouekong, d'une capacité de **1 000** places assises.

Parallèlement, les travaux de construction des voies d'accès sur ces différents sites se poursuivent. Il en est de même de la construction et de la réhabilitation des hôtels.

Je saisis cette occasion pour saluer le sens républicain de certains promoteurs hôteliers privés qui ont consenti de nouer des partenariats avec l'Etat, pour accroître l'offre d'hébergement dans les sites de Bafoussam et de Garoua.

Par ailleurs, un accent particulier est mis sur les infrastructures sanitaires dans tous les sites de compétition, dont les plateaux techniques sont en cours de mise à niveau et de renforcement.

Au demeurant, le Gouvernement veille également à ce que la fourniture des autres services connexes, eau, électricité, internet soit effectivement assurée sur ces sites.

Face aux contraintes de délai, j'ai instruit toutes les Administrations et tous les autres acteurs concernés d'accélérer le rythme des travaux restants et de veiller à leur qualité, ainsi qu'à leur conformité aux exigences du cahier de charges de la CAF.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

L'action du Gouvernement en 2019 s'est également traduite par plusieurs avancées dans la mise en œuvre des autres politiques publiques sectorielles.

Dans le domaine de **l'Eau et de l'Energie**, des efforts significatifs ont été consentis.

En matière **d'eau potable**, il y a lieu de relever que la production nationale est passée de **731 mille 80 mètres cube/jour** en 2018 à **769 mille 680 mètre cube/jour** en 2019, soit une production supplémentaire de **38 mille 600 mètre cube/jour**.

De même, notre capacité totale de stockage a été portée à **253 mille 374 mètre cube**, avec un rendement de production de **95%** et un taux de rendement de distribution de **45%**. Quant au nombre d'abonnés il se situe à **443 mille 930**, soit une progression de **4%** par rapport à l'année précédente.

Plus spécifiquement, le Gouvernement met en œuvre plusieurs grands projets dans ce secteur, au rang desquels :

- le **Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Yaoundé à partir de la Sanaga (PAEPYS)**, fruit de la coopération sino-camerounaise, dont le coût s'élève à **399 milliards de FCFA** ;
- le **projet d'amélioration de la desserte en eau potable à Yaoundé et trois villes secondaires**, en l'occurrence Edéa, Bertoua et Ngaoundéré, qui bénéficie d'un financement de l'Agence Française de Développement et de la Banque Européenne d'Investissement pour un montant de **103 milliards 600 millions de francs CFA** ;
- le **projet neuf villes** financé par EXIMBANK China, qui vise la réhabilitation et la densification des réseaux de distribution dans les villes de Kribi, Bafoussam, Bamenda, Sangmelima, Garoua-Boulai, Dschang, Yabassi, Maroua et Garoua ;
- le **projet d'alimentation en eau potable de 07 Centres secondaires**, qui concerne les localités de Ketté, Messamena, Bot Makak, Akom II, Olamzé, Mvengue et Mvangan.

En ce qui concerne l'**énergie électrique**, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre et le parachèvement des grands projets en cours, en vue de l'amélioration sensible de l'offre et de la qualité de l'énergie.

Au rang des évolutions enregistrées, l'on peut citer, entre autres :

- **le Barrage hydroélectrique de Lom Pangar**, dont les travaux de construction de l'usine de pied ont débuté au mois de mars 2019 ;
- **l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele**, d'une capacité de **211 mégawatts** sur le fleuve Ntem, a été mis sous tension le 14 avril 2019 ; ce qui a permis de produire une énergie supplémentaire de **225 mégawatts heures**, dont la valeur financière est estimée à **10 milliards de francs CFA**.

En outre, les travaux de construction de la ligne de transport sont déjà exécutés à **70%** et la mise en service du poste de transformation de Djop yekombo a permis d'améliorer la qualité de l'énergie dans la ville d'Ebolowa et ses environs ;

- **l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont**, d'une capacité de **420 mégawatts**, les travaux de construction ont effectivement démarré au mois de juillet 2019.
- **l'aménagement hydroélectrique de Menchum**, d'une capacité de **72 mégawatts**, associé à une ligne de transport de 90 kilovolts, **viendra à terme palier le déficit énergétique dans la Région du Nord-Ouest**.

A date, les études d'Avant-Projet Détaillé se poursuivent, de même que les diligences pour la signature d'un nouveau contrat commercial ;

- **l'aménagement hydroélectrique de Colomine et Ndokayo**, les études techniques, notamment celles d'Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Détaillé sont déjà achevées ;
- **l'aménagement hydroélectrique de Chollet**, d'une capacité de **600 mégawatts** sur le fleuve Dja, ce projet est né de la volonté des **Présidents Paul BIYA** du Cameroun et **Denis SASSOU NGUESSO** du Congo de doter leurs pays respectifs d'une infrastructure de production et de transport de l'électricité.
- **le projet d'aménagement hydroélectrique de Grand EWENG**, d'une capacité de **1 800** mégawatts sur le fleuve Sanaga, associé à une ligne de transport d'électricité ; les études techniques y relatives sont achevées.
- **le projet d'aménagement hydroélectrique de la KATSINA Ala**, **d'une capacité de 285 mégawatts**, associé à une ligne de transport de l'électricité, les négociations en vue de sa mise en œuvre sont en cours.

Plus spécifiquement concernant le segment transport de l'électricité, l'année 2019 se caractérise principalement par l'opérationnalisation de la Société Nationale de Transport de l'Electricité. Celle-ci a repris en main le réseau de transport d'électricité depuis 1^{er} janvier 2019.

Globalement, l'on peut retenir dans ce secteur les projets majeurs ci-après :

- le projet de mise à niveau des réseaux de transport d'électricité et de réforme du secteur ;

- le projet de fourniture et d'installation de deux bancs de transformation à Oyom-Abang et à Békoko ;
- le projet de construction de la ligne de transport d'énergie électrique **225** kilovolts entre Nkongsamba-Bafoussam et Yaoundé-Abong-Mbang, la construction d'un poste de transformation haute tension à Bafoussam, ainsi que les extensions des postes d'Ahala, d'Abong-Mbang et de Bekoko.

Dans le cadre de l'amélioration du taux d'accès de l'électricité en zone urbaine, périurbaine et rurale, les projets réalisés ont permis de porter à **1 million 300 mille** le nombre d'abonnés.

Les actions menées à cet effet concernent, notamment l'électrification de **75** localités sur les 120 programmées dans le Budget d'Investissement Public 2019, ce qui a permis le raccordement d'au moins **800** ménages en zones rurales.

Concernant les **énergies renouvelables**, l'action du Gouvernement a principalement porté sur la finalisation du projet d'électrification de 166 localités et le démarrage de la seconde phase du projet d'électrification de **184** localités par systèmes solaires photovoltaïques.

Par ailleurs, le Gouvernement a entrepris le lancement des travaux de construction d'une **petite centrale hydroélectrique** d'une capacité de **1,4** mégawatts à Mbakaou dans le Djérem.

Il en est de même de la construction des **centrales solaires** dans certaines localités situées dans les Régions septentrionales, notamment à Maroua, Guider, Ngaoundéré et Garoua pour une capacité totale de **75** mégawatts.

Pour ce qui est des **produits pétroliers et du gaz**, notre pays a fait face le 31 mai 2019 à un incendie de grande ampleur, qui a endommagé quatre (04) unités

de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), avec pour conséquence l'arrêt de sa production.

Les résultats de l'enquête commise à cet effet sont en cours d'exploitation et le Gouvernement est à pied d'œuvre dans la recherche de financements pour la réhabilitation de ces unités.

En attendant, le Gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du pays et des populations en produits pétroliers, à travers des importations conséquentes. Ce qui a permis d'atténuer l'impact négatif de ce sinistre.

Quant au réseau de distribution des produits pétroliers, son dynamisme s'est traduit par la construction en 2019 de **17** nouvelles stations-service, portant ainsi leur nombre à **835** sur l'ensemble du territoire national.

Dans le secteur des **Travaux Publics**, plusieurs actions ont été menées, en vue de l'amélioration qualitative et quantitative du réseau routier national.

Les principales avancées enregistrées en matière de construction de routes et autres infrastructures ont trait, notamment à :

- l'achèvement des travaux de bitumage de **221 kilomètres 24 mètres** de nouvelles routes, ainsi que **59 kilomètres 600 mètres** de routes communales ;
- la réception de **1 711 mètres** linéaires de ponts.

A titre d'illustration, l'on peut citer, entre autres :

- la route Manki-Pont de la Mape et la construction du pont sur la Mape, pour un linéaire de 25 kilomètres 800 mètres et un coût de 22 milliards de francs CFA ;
- la route Kumba-Mamfe, dont le lot 1 : Kumba-Nfaitock est réceptionné et le lot 2 : Nfaitock-Mamfe est achevé sur **42 kilomètres**. L'ensemble de ces travaux porte sur un linéaire de **150 kilomètres 540 mètres**, pour un coût total de **67 milliards 528 millions de francs CFA** ;
- la route Songbengue-Ngambe, pour un linéaire de **16 kilomètres** et un coût de **1 milliard 9 millions de francs CFA** ;
- les aménagements complémentaires du deuxième pont sur le Wouri, sont exécutés à **95%**, sachant que le **marché principal** qui comprend les viaducs et les accès est déjà exécuté à **100%**, pour un linéaire de **1 kilomètre 502 mètres** ;
- **l'Autoroute Yaoundé-Douala**, dont la **phase 1** qui porte sur un linéaire de **60 Kilomètres** et **25 Kilomètres** de voies de rétablissement, est réalisée à **77,5%** ;
- **la route dite de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest**, dont le lot 1 est réalisé à **30,7%**.
- **la route Obala-Batchenga-Bouam**, dont le lot 2 : Nkolessong-Nding et bretelles, d'un linéaire de **96 kilomètres**, est exécuté à **74,7%**.
- **la route Mbama-Messamena**, d'un linéaire de 35 Kilomètres et 05 kilomètres de voiries à Abong-Mbang, est réalisée à **78,1%** ;
- **la route Sangmelima-Djourn-Frontière du Congo**, dont la section Sangmelima-Bikoula est construite à **80%** ; la section Bikoula-Djourn est

exécutée à **47%** ; le lot Mintom-Lélé est exécuté à **43,4%** ; le lot Lélé-Ntam est exécuté à **35%**.

- **la deuxième voie d'accès à Bamenda**, d'un linéaire de 20 Kilomètres, pour un coût de 20 milliards 900 millions de francs CFA est exécutée à **38%** ;
- **le pont sur la Cross River** avec ses voies d'accès entre Ekok au Cameroun et Mfum au Nigéria est exécuté à **68,5%**, sur un linéaire 408 mètres et un coût de 22 milliards 430 millions de francs CFA ;
- **le pont sur le fleuve Logone**, dont le démarrage des travaux est en cours, porte sur un linéaire de 2 kilomètres 228 mètres, pour un coût de 72 milliards 240 millions de francs CFA.

S'agissant des **réhabilitations des routes** et autres infrastructures, l'on peut noter :

- la réception de la route **Ngolbang-Zoétéélé-Sangmelima-Mezesse-Meyomessala**, pour un linéaire total de **65 Kilomètres** ;
- la réception de **377 Kilomètres 580 mètres** au titre de l'entretien routier sur certains tronçons, notamment : Bafoussam-Foumbot-Foumban ; Penja-Ebone-Péage de Muyuka ; pont Ndoupé-pont Dibamba ;
- la réhabilitation de la route Maroua-Mora, exécutée à **36%** ;
- la réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri, exécutée à **10%** avec le concours du Génie Militaire ;
- la réhabilitation de la route Tonga-Bafoussam-Babadjou, exécutée à **13%**.

De même, **l'entretien confortatif** du réseau routier a porté sur un linéaire total de **967 Kilomètres** de routes, pour un coût de 43 milliards 820 millions de francs CFA.

Le Gouvernement a également poursuivi la réalisation des études techniques sur différents tronçons routiers et entrepris la finalisation des **études ferroviaires** sur un linéaire de plus de **1 192 Kilomètres**, principalement sur les itinéraires ci-après : Douala-Ngaoundéré, Edéa-Kribi-Campo et Douala-Limbé-Idénau.

En matière **d'habitat**, le Gouvernement a œuvré à l'amélioration de l'offre en logements décentes telle que prescrite par le **Chef de l'Etat**.

A ce titre, l'on peut retenir les évolutions ci-après :

- la poursuite du Programme gouvernemental de **1 675 logements sociaux**, à Yaoundé sur le site d'Olembé et à Douala sur le site de Mbanga-Bakoko, qui affiche un taux moyen d'avancement de **78%** ;
- l'encadrement des promoteurs et agents immobiliers, à travers l'octroi de **17** agréments pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier ;

En vue de l'amélioration de l'environnement urbain, de grands projets de drainage et d'assainissement en milieu urbain se sont poursuivis dans nos grandes métropoles.

A Douala, le projet de drainage pluvial, d'un linéaire de **39 Km**, connaît un niveau d'avancement de **93%**.

A Yaoundé, le Projet d'assainissement de Yaoundé phase II, d'un linéaire de **14 km**, affiche un taux d'exécution de **90%**.

A Maroua, les travaux d'urgence de traitement des points critiques des berges des Mayo Kaliao et Ziling affichent un taux d'avancement de **40%**.

L'amélioration de la **mobilité urbaine** n'est pas en reste. C'est pourquoi, le Gouvernement a entrepris la construction de diverses infrastructures de transport urbain. Il s'agit singulièrement :

- de l'aménagement des **voies d'accès** aux sites des infrastructures sportives devant accueillir les compétitions du CHAN 2020 et de la CAN 2021, qui affichent les résultats suivants :

- ✓ site de Yaoundé : 81,02%
- ✓ site de Douala : 72,35% ;
- ✓ site de Bafoussam : 72,66% ;
- ✓ site de Bandjoun : 50,10% ;
- ✓ site de Garoua : 68,87%.

Concernant la construction de l'Autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, les travaux se poursuivent et affichent un taux d'exécution de **85%**. Il est envisagé l'ouverture de cette infrastructure à la circulation pendant le CHAN 2020.

Quant aux travaux de voiries et de drainage exécutés dans le cadre du C2D urbain Capitales Régionales, les travaux s'exécutent globalement à **57%**.

En outre, le Guichet entretien du Fonds Routier a permis de réhabiliter **26,52 km** de voiries dans les villes de Tignère, Yaoundé, Lomié, Kyé-Ossi, Bertoua, Ndom, Bandjoun, Limbé et Pitoa.

Dans le domaine des **Transports**, les activités menées ont permis d'enregistrer les avancées ci-après :

- s'agissant du **transport routier** :
 - le recensement et la mise en demeure de **85** compagnies de transport interurbain de personnes qui exerçaient clandestinement leurs activités ;
 - l'encadrement de **150** compagnies de voyage, en vue de leur arrimage aux normes et standards requis en la matière.

- relativement au **transport ferroviaire** :
 - l'acquisition de **75** wagons citernes et **100** wagons plates-formes ;
 - le renouvellement de **175 km** de voies ferrées entre Batchenga et Ka'a ;
 - la sécurisation de six **(06)** passages à niveau dans les villes de Yaoundé et de Douala ;
 - l'aménagement, la modernisation et la sécurisation des gares de Yaoundé, Douala, Ngaoundéré, Nanga-Eboko, Belabo, Eseka et Makondo.

- Concernant le **transport maritime**, il convient de mentionner entre autres :
 - la dynamisation du **port en eau profonde de Kribi**, qui a permis à notre chaîne de transport maritime de s'enrichir de **20** postes à quai sur **6,5 km** ; d'un terminal à conteneurs ainsi que d'un terminal polyvalent ;
 - la modernisation du port de Douala et le renforcement de sa compétitivité, à travers notamment l'installation et la mise en service d'un troisième portique de quai ;

- Pour ce qui est du **transport aérien**, les activités ont porté sur :
 - la réhabilitation de la chaussée aéronautique, l'acquisition des équipements et le lancement des travaux de modernisation de l'aéroport international de Douala, en vue de sa certification ;
 - la réhabilitation en cours de l'aéroport de Bafoussam-Bamougoum ;
 - l'acquisition en *leasing* d'un nouvel avion Bombardier de type Q400 ; ce qui porte actuellement la flotte de la CAMAIR-CO à **06** appareils ;
 - la signature de **68** Accords pour permettre l'établissement des services aériens entre le Cameroun et certains pays ;
 - l'adhésion du Cameroun au Marché Unique pour le Transport Aérien en Afrique, sur les Très Hautes instructions du **Chef de l'Etat**.

Dans le secteur des **Postes et Télécommunications**, le Gouvernement a mis l'accent sur la densification du réseau et l'amélioration de la couverture postale, ainsi que l'optimisation des réseaux et services des télécommunications et des TIC.

Concernant la régulation des activités du secteur postal, les activités suivantes ont été engagées :

- l'assainissement du marché postal à travers l'opération spéciale de recouvrement des droits d'entrée des opérateurs privés postaux ;
- la poursuite de la restructuration de la CAMPOST, à travers la signature d'un Contrat plan qui s'appuie sur un plan de financement de plus de **22 milliards de francs CFA**;

En vue d'accroître l'accès aux réseaux de communications électroniques, les activités menées en 2019 l'ont été dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Cameroun Numérique 2020.

A titre d'illustration, l'on peut retenir :

- la poursuite de l'équipement du Datacenter de Zamengoé et son miroir de Kribi ;
- la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité des réseaux et des systèmes d'information ;
- le renforcement des capacités des forces de sécurité et de défense sur les techniques d'investigation numérique ;
- l'audit de sécurité des systèmes d'information de **27** départements ministériels, **39** établissements publics ;
- l'identification et la localisation de suspects cybercriminels dans **2 mille 623** enquêtes.

Dans le domaine de la **Recherche Scientifique et l'Innovation**, le Gouvernement a mis l'accent sur la densification de la recherche-développement et de l'innovation, ainsi que sur l'amélioration des structures de recherche.

A cet effet, l'on peut retenir les réalisations majeures ci-après :

- le recrutement de **150 Chercheurs**, ce qui porte à **748** le nombre de Chercheurs nouvellement recrutés depuis 2015, sur les **1 000** autorisés par le **Chef de l'Etat** ;
- la production d'une cinquantaine de nouveaux hybrides de maïs ;
- la distribution de **800 mille** plants d'anacardier à Garoua par **l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement** ;
- la sélection de **20** variétés de blé à haut rendement ;
- le suivi des activités de dégazage et de sécurisation des lacs Nyos et Monoun, ainsi que le renforcement du barrage naturel du lac Nyos ;
- l'inspection de **50** établissements hospitaliers et industriels utilisant des sources de rayonnements ionisants.

Dans les secteurs de **l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique**, les actions les plus significatives ont trait :

- la production de **227 kilogrammes 28 grammes** d'or, dont **56 kilogrammes 82 grammes** représentent l'impôt synthétique d'une valeur de **1 milliard 51 millions 145 milles 25 francs CFA** ;
- la canalisation dans le circuit formel de **11 kilogrammes 500 grammes** d'or, d'une valeur de **203 millions 500 milles francs CFA** ;
- la sanction **de 07 exploitants miniers** et la mise sous scellés de **18 sites** d'exploitation anarchique des carrières de terre ;
- la finalisation des décrets d'application du Code minier.

Dans le secteur du **Commerce**, un accent particulier a été mis sur le développement des exportations en diversifiant les débouchées, ainsi que sur la régulation du marché. A cet effet, nous pouvons retenir :

S'agissant du développement des exportations :

- l'organisation à Kyé-Ossi dans le Département de la Vallée du Ntem, de la 10^{ème} édition de la Foire Transfrontalière de la CEMAC ;
- l'arrimage du cacao camerounais aux standards internationaux.

Dans le cadre de la régulation du marché intérieur, plus de **7 mille** missions de contrôle ont été menées et ont permis d'infliger des sanctions aux contrevenants.

De même, en vue du développement du commerce, le Gouvernement a adopté en partenariat avec le Secrétariat Général du Commonwealth, une Stratégie Nationale de **Commerce Electronique**.

Par ailleurs, plusieurs autres actions ont été menées en vue de la promotion de la consommation des produits du terroir. Il s'agit notamment de :

- l'organisation des foires et manifestations promotionnelles ;
- l'augmentation des capacités installées de la SIC CACAOS, qui sont passées de **30 mille à 55 mille tonnes** ;
- la mise en service de l'usine de transformation de cacao de NEOINDUSTRY à Kékem.

Ces réalisations permettront de porter la capacité installée nationale à près de **120 mille tonnes** de cacao transformé localement.

Afin de promouvoir l'équité dans les transactions commerciales, les activités menées ont concerné :

- ✓ la vérification de **6 mille 196** instruments de mesure ;
- ✓ l'approbation de **04** grilles tarifaires des sociétés brassicoles ;
- ✓ la production de **300** jeux de **03** tomes de la mercuriale des prix.

Dans le secteur des **Petites et Moyennes Entreprises**, les actions phares menées en 2019 ont trait, notamment à :

- la formation de **1 720** jeunes entrepreneurs, potentiels entrepreneurs et étudiants sur l'éveil entrepreneurial, ainsi que de **362** autres sur la promotion de l'entrepreneuriat jeune par le vivre ensemble ;
- la mise en relation de **153** PME avec de grandes entreprises à travers de la Bourse de Sous-traitance et de partenariat ;

- la création de **11 mille 302** entreprises grâce à la plate forme en ligne « myBusiness.cm » dans le cadre des Centres de Formalités de Création d'Entreprises. Ce qui a permis de créer plus de **20 mille** emplois ;
- la mise en place de **55** nouvelles unités de transformation des matières premières locales, dans le cadre des activités du Programme d'appui à la création et au développement des PME ;
- l'octroi de **148** appuis financiers d'un montant de **735 millions 681 mille francs CFA** aux organisations de l'économie sociale dans **84** Communes ;
- l'enregistrement de **9 mille 500** nouveaux artisans dans les registres communaux, portant ainsi leur nombre à **80 mille**, en vue de leur migration vers le secteur formel.

Dans le secteur du **Tourisme et des Loisirs**, les activités majeures réalisées par le Gouvernement peuvent s'illustrer à travers les réalisations ci-après :

- **la valorisation de plusieurs sites touristiques** à travers la construction de diverses infrastructures et leur équipement, notamment :
 - ✓ le « Bois de Mardock » à Ngaoundéré ;
 - ✓ le site écotouristique d'Ebogo à Mengueme ;
 - ✓ les chutes d'Ekou-Nkam à Bare-Bakem ;
 - ✓ les Grottes de Ngok Lituba à Nyanon ;
 - ✓ le Lac Awing à Santa ;
 - ✓ ainsi que le site historique de Bimbia à Limbe.

- **le développement des infrastructures hôtelières de l'Etat**, à travers notamment :
 - ✓ le parachèvement de l'hôtel du Comice agropastoral d'Ebolowa ;
 - ✓ la poursuite des travaux de construction du Centre Touristique de Meyomessala.

- **le développement des infrastructures des loisirs**, à travers notamment :
 - ✓ la construction de la station nautique de Lagdo ;
 - ✓ la construction et l'équipement de la station nautique de Maga ;
 - ✓ la construction du Parc récréatif d'Ebolowa ;
 - ✓ la construction et l'équipement d'un village de vacances à Buea.

- **l'amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs**, à travers la réalisation des études géotechniques pour la construction d'une école professionnelle de tourisme, d'hôtellerie et de loisirs à Bertoua.

Dans le secteur de **l'Environnement**, l'action du Gouvernement a porté sur les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que celles de gestion durable de la biodiversité.

Relativement au secteur des **forêts et de la faune**, un accent particulier a été mis sur l'aménagement et le renouvellement de la ressource forestière, la sécurisation et la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées, ainsi que la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

Pour l'essentiel, les performances enregistrées se présentent comme suit :

- Dans le sous-secteur des **forêts** :

- la viabilisation de **117 mille 130 hectares** d'Unités Forestières d'Aménagement ;
 - la mise sur le marché de plus d'un **million de mètres** cubes de bois légal ;
 - la constitution de **64 mille 894 hectares** de superficies de forêts communales et communautaires ;
 - la création de **1 733** emplois directs dans le secteur forestier ;
 - la formation de **148 artisans** aux métiers du bois ;
 - l'exportation de **4 mille 9 tonnes** de produits forestiers non ligneux, pour une valeur estimée à **4 milliards 440 millions de francs CFA.**
- Dans le sous-secteur de la **faune** :
 - l'enregistrement de **387** touristes chasseurs en 2019, contre 270 en 2018 ;
 - la contribution du sous-secteur faune à l'économie nationale à hauteur de **819 millions 14 mille 164 francs CFA** ;
 - la mobilisation de **8 milliards 781 millions 207 mille 354 francs CFA** pour le financement de la gestion de la faune et des aires protégées.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Le Gouvernement a également œuvré au développement et la promotion des activités **agropastorales et agroindustrielles.**

Dans le **domaine agricole**, le Gouvernement a mis l'accent sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles et la

modernisation des infrastructures du monde rural et de production agricole, à travers notamment la réalisation des actions ci-après :

- la production de **335 mille 850** tonnes de cacao ;
- la production de **7 mille 418** tonnes de café arabica et de **27 mille 797** tonnes de café robusta ;
- la production de **320 mille** tonnes de coton graines ;
- la production de plus de **413 mille** tonnes d'huile de palme ;
- la production de plus de **364 mille 456** tonnes de riz irrigué et pluvial, grâce aux efforts entrepris par l'Etat à travers l'aménagement de nouveaux périmètres hydro-agricoles ;
- la production de **2 millions 257 mille** tonnes de maïs ;
- la production de **5 millions 582 mille 387 tonnes** de manioc, de **666 mille 331** tonnes d'igname et de **408 mille 236 tonnes** de pomme de terre ;
- la production de **238 mille** tonnes d'ananas ;
- la distribution du matériel végétal dans l'ensemble des 05 zones agro-écologiques ;
- la distribution de **13 mille 142 litres** d'engrais foliaires ;
- le lancement du processus de labellisation du cacao rouge du Cameroun.

En matière d'**élevage et de développement des industries animales**, plusieurs actions ont été réalisées en vue notamment du développement des productions et des industries animales, de l'amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et la lutte contre les zoonoses, ainsi que du développement des productions halieutiques.

Au rang de ces actions, nous pouvons retenir notamment :

- la production de **345 mille 879** tonnes de viandes issues des abattages contrôlés ;
- la production de **9 mille 298** tonnes de miel ;

- la production de **59 mille 456** tonnes d'œufs de table ;
- la production de **199 mille 47** tonnes de lait ;
- l'aménagement de plus de **179 hectares** de terres pour la production fourragère ;
- la mise en valeur de **63** hectares de cultures semencières ;
- la construction en cours de **56** infrastructures d'hydraulique pastorale et zoo-sanitaires d'usage communautaire ;
- la distribution de **14 mille** petits ruminants à **1 400** ménages ;
- la vaccination de **3 millions 698 mille 104** petits ruminants ;
- la production par le LANAVET de plus de **25 millions de doses** de vaccins pour un chiffre d'affaires de **851 millions 995 mille francs CFA** ;
- la saisie de **78 mille 529 kilogrammes** de viande après inspection sanitaire pour la protection des consommateurs ;
- la mise en place de **03** nouvelles usines de production de glace à Douala, Limbe et Idenau pour améliorer la réduction des pertes post capture.

Concernant la **Fonction Publique et la Réforme Administrative**, les principales actions menées ont porté sur :

- la poursuite de la mise à jour de la cartographie des postes de travail dans l'administration publique ;

- l'apurement en cours des contentieux issus de l'opération d'assainissement du fichier solde de l'Etat, avec le traitement de plus de **13 mille 585** dossiers disciplinaires ;
- la poursuite de la mise à jour du fichier des personnels de l'Etat dont l'effectif s'élève à **256 mille 864 agents publics** ;
- l'organisation du recrutement spécial à l'ENAM de la deuxième vague de **30 élèves-greffiers** et **50 auditeurs** de justice d'expression anglaise, destinés aux juridictions des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- l'immatriculation de **20 mille 169** personnels à travers l'application SIGIPES ;
- la dématérialisation des procédures administratives dans **18** administrations ;
- l'actualisation en cours des textes et cadres organiques de certains ministères et organismes publics.

En matière **Domaniale, Cadastre et Foncière**, l'année 2019 a été marquée par la réalisation des actions majeures ci-après :

- la mise en place des infrastructures techniques de base pour la densification du réseau géodésique, pour un montant de **316 millions 850 mille francs CFA** ;
- le relèvement du plateau technique du cadastre, pour un montant de **138 millions de francs CFA** ;
- la réalisation du cadastre national, pour un montant de **2 milliards 686 millions de francs CFA** ;
- la protection et le développement du patrimoine de l'Etat, à travers notamment :
 - ✓ l'organisation et la gestion du fichier des édifices publics et des logements administratifs ;

- ✓ la constitution des **réserves foncières** et leur sécurisation, pour une superficie cumulée de **946 mille 777 hectares** pour divers projets de développement à fort impact sur la croissance ;
- ✓ la sécurisation physique de **87 mille 334 hectares** dans 09 Départements au titre des réserves foncières destinées à l'agro-industrie ;
- ✓ la sécurisation de **948** hectares du domaine portuaire dans la zone de Douala-Bonabéri ;
- ✓ la délivrance de **3 mille 862** titres fonciers.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des recettes domaniales, un montant de **4 milliards 163 millions 867 mille 367 francs CFA** a été recouvré.

De même, les grandes entreprises ont reversé **601 millions 307 mille 64 francs CFA**, tandis que l'affichage publicitaire a rapporté à l'Etat une somme de **60 millions de francs CFA**.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

En matière de **Communication**, le Gouvernement a régulièrement communiqué sur les temps forts qui ont émaillé la vie de la Nation au courant l'année 2019, à travers des points de presse, des conférences de presse, des déclarations et des communiqués.

Par ailleurs, d'autres actions phares méritent d'être également relevées, notamment :

- la réalisation des études en vue de la mise en place d'une Agence Virtuelle d'Information ;
- la poursuite du projet de réhabilitation de l'infrastructure technique de la CRTV ;
- l'actualisation du cadre juridique de l'aide publique à la presse ;

- l'octroi de l'aide publique à la presse à hauteur d'une dotation de **300 millions de francs CFA**.

Dans le secteur de l'**Education de Base**, le Gouvernement s'est attelé à l'universalisation du Cycle primaire, au développement du préscolaire et de l'alphabétisation, ainsi qu'à l'amélioration du service public de l'éducation de base.

A ce titre, les actions phares menées sont les suivantes :

- la construction de **1 693** salles de classe dans les écoles primaires publiques ;
- la construction de **24** clôtures pour sécuriser les écoles primaires publiques ;
- l'équipement des écoles primaires publiques en **24 mille 420** tables bancs ;
- l'octroi du Paquet minimum aux écoles primaires publiques pour un montant de **4 milliards 88 millions 184 mille francs CFA** ;
- l'octroi de subventions aux écoles primaires privées à concurrence de **2 milliards 228 millions 973 mille francs CFA** ;
- l'édition de **300 mille** diplômes ;
- le renforcement des mesures incitatives en faveur de la scolarisation des filles et des enfants vulnérables ;
- la formation de plus de **40 mille** enseignants et le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de supervision pédagogique ;
- la construction de **26** blocs maternels et la réhabilitation de **02** écoles maternelles ;
- l'octroi d'une subvention de **955 millions 197 mille francs CFA** au bénéfice des écoles maternelles de l'enseignement privé de Base ;
- la construction de **14** blocs de **02** logements pour enseignants en zone rurale ;
- l'acquisition de **891** bureaux de maîtres pour les écoles primaires publiques.

Dans l'**Enseignement Secondaire** les réalisations du Gouvernement au titre de l'exercice 2019 peuvent se résumer comme suit :

- la construction en cours de **198** blocs de **02** salles de classe, ainsi que de **89** blocs de **02** salles de classe avec bureau ordinaire ;
- la construction de **21** ateliers de pratique professionnelle dans les CETIC et Lycées Techniques ;
- la construction de **02** dortoirs avec réfectoire à l'ENIEG d'Akwa Bakassi ;
- la connexion au réseau internet de **12** établissements scolaires ;
- l'équipement de **600** salles de classe avec **18 mille** tables-bancs ;
- l'équipement de **69** ateliers de pratique professionnelle en Kits de petits matériels didactiques ;
- l'octroi des ordinateurs à **92** établissements scolaires ;
- l'octroi de subventions publiques à **718** établissements scolaires privés pour plus de **2 milliards de francs CFA** ;
- la production de **28 guides pédagogiques** ;
- la formation de **27 mille 304** enseignants ;
- l'octroi de **666** prix d'excellence aux **474** meilleurs lauréats des examens officiels et aux meilleures jeunes filles des filières scientifiques et techniques ;
- l'octroi de **plus de mille** palmes académiques aux enseignants méritants ;
- la réalisation des études géotechniques du projet de construction du lycée d'hôtellerie/tourisme de Limbe.

Dans le domaine de l'**Enseignement Supérieur**, le Gouvernement s'est attelé à la mise en service des établissements universitaires récemment créés et à l'augmentation de l'offre infrastructurelle dans les différents campus.

Par ailleurs, en exécution des très hautes directives du Chef de l'Etat, le Gouvernement a diligenté le processus de sélection et de recrutement de **2000 enseignants** de l'enseignement supérieur sur 03 ans.

A date, la procédure de recrutement de **1 242 enseignants** au titre de la première phase de cette opération est pratiquement bouclée.

En matière **d'Emploi et de Formation Professionnelle**, les efforts du Gouvernement ont permis de créer dans le secteur moderne de l'économie **457 mille 640** nouveaux emplois ; ceci grâce aux efforts conjugués :

- d'une part, du secteur public, à travers les opportunités offertes par divers concours administratifs et l'absorption de la main-d'œuvre par les grands projets structurants et chantiers d'infrastructures en cours dans notre pays, sous la Très Haute impulsion du **CHEF DE L'ETAT** ;
- d'autre part, du secteur privé, dont le dynamisme mérite d'être salué.

Dans cette veine, nous pouvons relever :

- l'octroi des appuis financiers et matériels multiformes au profit des ex-migrants camerounais de retour de la côte méditerranéenne ;
- l'octroi de **200** bourses nationales et étrangères à des jeunes en quête de qualification ;
- l'encadrement de **35 mille 400** apprenants dans les structures publiques et privées agréées de formation professionnelle ;
- la lutte contre la main-d'œuvre expatriée clandestine, à travers le contrôle de **65** entreprises et **08** grands chantiers.

Dans le domaine du **Travail et de la Sécurité Sociale**, les réalisations majeures ont porté sur les actions ci-après :

- l'immatriculation de **45 mille 485** nouveaux assurés obligatoires ;
- l'immatriculation de **18 mille 96** nouveaux assurés volontaires ;

- la maîtrise de **92 préavis de grève** et mouvements d'humeur ;
- la création, le renouvellement et l'installation de **236** Comités d'Hygiène et de Sécurité au travail au sein des entreprises assujetties ;
- l'évaluation du fonctionnement de **50** Comités d'Hygiène et de Sécurité au travail ;
- la signature de **23** Agréments en Médecine du Travail et de **93** Conventions de Visites et de Soins.

En matière de **Jeunesse et d'Education Civique**, les actions majeures ont porté sur l'éducation civique et l'intégration nationale, l'insertion socio-économique des jeunes et la mise en œuvre Plan Triennal-Spécial Jeunes.

A cet effet, les résultats ci-après ont été enregistrés :

- le déploiement de **340** volontaires de mission dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'agropastoral ;
- l'encadrement **390** volontaires des vacances jeunes dans le cadre du Programme National de Volontariat ;
- la formation de **1 400** appelés et de **900 volontaires** dans 15 villages pionniers de production ;
- la formation aux petits métiers urbains et ruraux d'environ **12 mille 500** jeunes ;
- la formation et l'appui à l'insertion de **4 mille 718** jeunes ;
- la sensibilisation de **40 mille** jeunes sur les questions migratoires ;
- l'appui à l'élaboration de **32 mille 26** plans d'affaires des projets jeunes ;
- l'enregistrement de **7 mille 545** jeunes à la plateforme de l'Observatoire Nationale de la Jeunesse.

Dans le **domaine des affaires sociales**, l'action du Gouvernement s'est essentiellement focalisée sur la protection sociale des personnes socialement vulnérables, ainsi que sur la promotion de la solidarité nationale et de la justice sociale.

A titre d'illustration, nous pouvons citer :

- le placement scolaire de **1 844** enfants vivant avec un handicap ou nés de parents handicapés ;
- le placement scolaire de **539** enfants déplacés internes du fait de la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet de construction et d'équipement du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua ;
- la prise en charge de plus de **mille** enfants réfugiés dans la Région de l'Est ;
- la prise en charge psychosociale de **10 mille 405** enfants déplacés internes et réfugiés dans la Région de l'Extrême-Nord et l'établissement au profit de certains d'entre eux de **2 mille 267** actes de naissance ;
- le soutien psychologique accordé à **23 mille** enfants victimes de la secte Boko Haram.

Dans le **domaine des arts et de la culture**, les activités menées par le Gouvernement ont eu pour finalité d'une part de développer l'industrie culturelle et créative, en vue de l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre culturelle et d'autre part de préserver, vulgariser et valoriser notre identité culturelle nationale.

A cet effet, nous avons entrepris :

- la reconstitution de la mémoire collective, à travers des missions de collecte qui ont permis d'identifier **60** nouveaux biens et éléments de notre patrimoine culturel immatériel ;
- la restauration et l'aménagement du patrimoine culturel et artistique, à travers le transfert des maisons et foyers de la culture à plus de **40** collectivités

territoriales décentralisées, pour une enveloppe globale de **110 millions de francs CFA** ;

- l'octroi des récompenses à **20** jeunes auteurs à l'occasion du Concours Littéraire Jeunes ;
- la réalisation du répertoire et de la cartographie des industries culturelles et créatives, qui a permis de cartographier **500** industries culturelles dans la ville de Yaoundé ;
- la poursuite des travaux de construction de la stèle du souvenir en la mémoire de l'accident ferroviaire survenu le 21 octobre 2016 à Eséka.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi à présent de vous présenter les grandes lignes du Programme que le Gouvernement entend exécuter au courant de l'exercice 2020.

Comme vous le savez notre pays traverse encore une situation sécuritaire difficile et assez fragile dans certaines Régions. Cela commande que nous restions vigilants et surtout concentrés sur les enjeux et les objectifs de développement visés.

Ainsi, relativement au **système de la commande publique**, le Gouvernement envisage de mettre en œuvre, entre autres :

- la finalisation du processus de catégorisation des entreprises du secteur des bâtiments et travaux publics, en vue de sa prise en compte dans le processus d'attribution des marchés y relatifs ;

- la poursuite de l'opérationnalisation de la plateforme Cameroon Online E-Procurement System ;
- la finalisation de la Convention de Don d'un montant de **3 milliards 300 millions de francs CFA** entre le Cameroun et la Corée du Sud, pour la mise en œuvre de la phase 2 du projet relatif à la signature électronique des contrats.

Relativement à la **sauvegarde de la fortune publique**, la priorité sera accordée en 2020 aux actions visant :

- la modernisation des outils et méthodes de vérification services compétents de l'Etat ;
- l'intensification des missions d'audit et de contrôle, tant auprès des administrations, des collectivités territoriales décentralisées, que des entreprises et établissements publics.

En matière **d'administration du territoire**, le Gouvernement va poursuivre la mise en place des démembrements territoriaux de la protection civile et finaliser les études relatives à la réforme juridique et institutionnelle du système national de protection civile.

En outre, nous allons mener une étude sur l'état des frontières internationales du Cameroun, dans la perspective de leur renforcement et de leur maîtrise.

Par ailleurs, le Gouvernement va maintenir l'élan de solidarité nationale au profit des Régions sinistrées, à travers l'accélération de la distribution de l'assistance humanitaire d'urgence aux personnes déplacées internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

L'année 2020 sera également marquée par l'organisation du **double scrutin législatif et municipal**. A cet égard ELECAM est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour anticiper sur les activités préparatoires auxdits scrutins, notamment dans les phases pré-électorale, électorale et post-électorale.

Pour ce faire, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour permettre à ELECAM de jouer pleinement et efficacement son rôle, à travers notamment un dispositif sécuritaire approprié dans certaines localités en proie à l'insécurité.

Dans le domaine de la **décentralisation et du développement local**, les défis à relever sont nombreux, tant aux plans institutionnel que structurel.

La priorité sera accordée à l'accélération du processus de décentralisation et la mise en œuvre du Statut Spécial des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest entériné par le **CHEF DE L'ETAT** à l'issue du Grand Dialogue National.

Dans cette perspective, l'accent sera mis sur la révision des lois n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation et n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes.

Au **plan sécuritaire**, l'action des pouvoirs publics visera, notamment :

- le renforcement des capacités opérationnelles et des moyens d'intervention des unités de Police et de Gendarmerie, afin d'optimiser leur rendement ;

- la poursuite de la modernisation des infrastructures de la Police et de la Gendarmerie Nationale, incluant l'acquisition de plusieurs matériels roulants et équipements spécialisés.

Dans **le domaine judiciaire**, le Gouvernement accordera la priorité à la réalisation, entre autres, des actions ci-après :

- la poursuite de l'informatisation du système judiciaire et de la mise en œuvre du schéma directeur informatique ;
- la promotion des Droits de l'Homme, à travers notamment l'actualisation du Plan d'Action Nationale de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme au Cameroun ;
- l'amélioration de l'accès à la justice, à travers notamment la finalisation des travaux de construction des Palais de Justice de Nanga-Oboko, Mbalmayo et Abong-Mbang, ainsi que le démarrage des travaux de construction du Palais de Justice d'Ambam ;
- l'attribution des charges d'Huissiers de Justice et de Notaire.

Parallèlement, le Gouvernement va œuvrer à l'amélioration de la **politique pénitentiaire**, à travers notamment :

- le parachèvement des travaux de construction de la Prison Centrale de Douala-Ngoma ;
- la mise en place du complexe-agro pastoral à la prison de Upper Farm à Buea ;
- la construction des infirmeries dans les prisons principales de Nkongsamba et de Bangangté.

Au plan économique, un accent particulier sera mis sur la concrétisation, entre autres, des actions ci-après :

- le suivi de la maturation effective des projets d'investissement public ;
- le renforcement du tissu industriel afin de promouvoir le « *Made in Cameroon* » ;
- le suivi du développement des activités des zones économiquement sinistrées, en vue de la formulation des programmes spécifiques d'appui ;
- la promotion des partenariats stratégiques avec les pays du Sud et les pays émergents ;

- le lancement du **4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, couplé à celui de l'Agriculture et de l'Elevage** ;
- la finalisation de la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord.

En matière de **finances publiques**, le Gouvernement va poursuivre la mise en œuvre des mesures visant une plus grande discipline budgétaire et une meilleure réduction des dépenses publiques.

A cet effet, le **processus de catégorisation des entreprises publiques et des établissements publics** devra être conduit à son terme.

Cette activité permettra de capitaliser les exigences réglementaires en vigueur en matière de régime de rémunération et d'indemnité de leurs dirigeants respectifs.

Plus spécifiquement, les innovations introduites par le projet de Loi de Finances pour l'exercice 2020 concernent, entre autres :

- l'arrimage des comptes d'affectation spéciale au Régime Financier de l'Etat ;
- la rationalisation du mécanisme du Compte unique du Trésor ;
- les **droits et taxes de douanes**, notamment :
 - ❖ l'adaptation de la politique de taxation douanière à la porte au niveau de transformation des marchandises exportées ;
 - ❖ le relèvement du droit de sortie de **5% à 10%** sur certaines matières précieuses telles l'or, le diamant et le cobalt ;
 - ❖ le relèvement de **5% à 10%** de la valeur imposable sur certaines marchandises produites localement et réexportées à l'étranger alors que la

demande locale n'est pas entièrement satisfaite, à l'instar du riz, du soja, du maïs et de l'huile de palme d'origine camerounaise ;

- ❖ l'institution d'un droit d'accise au taux de **50%** sur l'hydroquinone ou les produits cosmétiques contenant de l'hydroquinone qui contribuent à la dépigmentation de la peau ;
- ❖ le relèvement du droit d'accise sur le tabac de **25 à 30%** pour des raisons de santé publique ;

- ❖ la fixation du taux réduit du Tarif Extérieur Commun à **5%** pour les taxis et autocars acquis à l'état neuf auprès des concessionnaires automobiles agréés, et affectés exclusivement au transport en commun des personnes, en prélude au CHAN 2020 et à la CAN 2021.

➤ **Le Code Général des Impôts**, en particulier :

- ❖ la réduction du plafond de déductibilité des frais de siège et des études, d'assistance technique, comptable et financière, dans les transactions entre les entreprises camerounaises et leurs sociétés affiliées domiciliées à l'étranger, pour lutter contre l'évasion fiscale et promouvoir l'expertise locale ;
- ❖ l'encadrement juridique de la déductibilité des provisions pour créances douteuses ;
- ❖ l'exemption totale des charges fiscales et patronales au bénéfice des entreprises sur les salaires versés aux jeunes de moins de 35 ans ;
- ❖ la consécration de la procédure de médiation en matière fiscale, afin de limiter les contentieux et réduire le stock des arriérés fiscaux.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,

Dans le domaine de **l'Energie**, l'action du Gouvernement sera focalisée sur :

- l'intensification de l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès en zone rurale ;
- le parachèvement des travaux de construction des lignes d'évacuation de l'énergie produite par les Centrales de Memve'ele et de Mekin ;
- le démarrage des travaux de construction de l'aménagement hydroélectrique de Menchum et la poursuite de celui de Natchigal Amont.

En outre, le domaine des **produits pétroliers et du gaz**, le Gouvernement projette, entre autres, le démarrage des travaux de reconstruction des unités sinistrées de la SONARA et la construction des points ruraux de distribution des produits pétroliers.

Au demeurant, le Gouvernement va s'atteler, dans le **domaine des énergies renouvelables**, à poursuivre :

- ✓ la mise en place du programme de développement de **50** petites centrales hydroélectriques ;
- ✓ le démarrage du projet de construction des centrales solaires dans les trois Régions septentrionales ;
- ✓ la mise en service de plusieurs centrales solaires et des lignes de distribution dans le cadre du projet d'électrification de **184** localités par système solaire photovoltaïque.

Par ailleurs, dans le domaine de **l'eau et de l'assainissement liquide**, l'accent sera mis sur :

- la poursuite des travaux du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga ;

- la poursuite du Plan d'Urgence Triennal concernant la réalisation de **3 mille** forages dans les Régions septentrionales du Cameroun ;
- le lancement des études de faisabilité et de conception du projet d'alimentation en eau potable des villes de Mutenguene, Buea et Tiko ;
- la poursuite du projet d'alimentation en eau potable de **09** villes.

Dans le secteur des **Infrastructures routières**, le Gouvernement mettra l'accent sur les mesures d'anticipation de la demande et de densification du réseau routier, à travers notamment :

- le démarrage effectif des travaux de construction des routes : Ring road phase 2, Ebolowa-Akom 2 – Kribi et Entrée Est de Douala ;
- la poursuite de la construction de la première section de l'Autoroute Douala-Yaoundé ;
- le bitumage des routes Mengong-Sangmélima, Sangmélima-Bikoula, Bikoula-Djoug et Djoug-Mintom phase 2 ;
- la construction de la route Olama-Kribi, section Bingambo-Grand Zambi, pour un linéaire de **45 kilomètres** et un coût de **38 milliards 5 millions de francs CFA** ;
- le raccordement de l'autoroute Yaoundé-Douala au réseau urbain de Yaoundé par Nkolbisson et à la Route Nationale n°3 par Boumnyebel ;
- la construction de la route Ebolowa-Akom II – Kribi ;
- l'aménagement de l'entrée Est de Douala, phase II ;
- la construction de la Ring Road, pour un linéaire de **280 kilomètres** et un coût de **106 milliards de francs CFA** ;
- le bitumage de **601 kilomètres** de nouvelles routes, dont 134 kilomètres de routes dans le cadre du PLANUT ;
- le bitumage de **45 kilomètres 460 mètres** de routes communales en enduit superficiel ;

- la réhabilitation de **295 kilomètres** de routes principales et de **56 kilomètres** de routes communales, notamment les routes ;
- l'entretien de **8 mille 500 kilomètres** de routes principales en terre dans le réseau prioritaire, de **2 mille 500 kilomètres** de routes revêtues et de **2 mille 800 kilomètres** de routes rurales du réseau prioritaire ;
- la poursuite de la réhabilitation des routes, à l'instar Mora-Dabanga-Kousseri et Babadjou-Bamenda ;
- le démarrage des travaux d'entretien de certaines axes routiers, notamment Ekong-Bengbis, Mamfe-Akwaya, Batouri-Yokadouma, Edéa-Kribi et Guider-Mayo Oulo.

Par ailleurs, en prélude au **CHAN 2020**, un certain nombre de routes feront l'objet d'un entretien spécifique.

Par ailleurs, le Gouvernement va poursuivre la réalisation de plusieurs **études techniques** dans le domaine des infrastructures routières.

Dans le domaine de **l'habitat**, le Gouvernement mettra l'accent, entre autres, sur l'achèvement des travaux de construction de **1 675** logements confiés aux PME nationales dans le cadre du programme gouvernemental de construction de **10 000** logements.

Il en sera de même pour les travaux de construction de **700** logements dans les chefs-lieux de Régions autres que Douala, Yaoundé et Ebolowa, dans le cadre du PLANUT.

En matière de **Développement Urbain**, les actions à mener en 2020 porteront sur :

- l'achèvement des travaux de construction des ouvrages de drainage pluvial de Douala, d'un linéaire de **39 km**, ainsi que ceux de la

deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé, d'un linéaire de **14 km** ;

- l'achèvement des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, section rase campagne ;
- la poursuite des travaux de voiries et de drainage dans les villes de Bafoussam, Bertoua, Garoua, de Bamenda et Maroua.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,

Dans le secteur **des Transports**, le Gouvernement va poursuivre la mise en œuvre des actions visant particulièrement à promouvoir un approche multimodale, afin de bâtir un réseau de transport intégré sur le territoire national, à travers notamment :

- l'expérimentation de la « prime à la casse », en vue du rajeunissement du parc automobile ;
- la conduite d'une étude visant à limiter l'obtention ou le renouvellement des titres de transport aux véhicules de plus de 15 ans d'âge ;
- l'actualisation du Plan Directeur Ferroviaire National ;
- la recherche de solutions pérennes à la restructuration de la CamairCo.

Dans le secteur des **Postes et Télécommunications**, le Gouvernement va poursuivre la mise en œuvre des axes du Plan stratégique Cameroun Numérique 2020, ainsi que l'amélioration de la couverture postale nationale.

Plus spécifiquement, les activités à mener porteront sur :

- l'élaboration des outils de régulation des activités postales ;
- la transformation numérique de la Poste ;

- la poursuite de la restructuration de la CAMPOST ;
- l'extension du Backbone National à fibres optiques phase IV et maîtrise d'œuvre ;
- la mise en place des infrastructures pour la couverture en services de télécommunication et TIC du CHAN 2020 et de la CAN 2021 ;
- la transformation numérique de l'administration et des entreprises ;
- le déploiement de réseaux sans fil pilotes sur les campus universitaires de Yaoundé I, Bamenda et Maroua.

S'agissant du secteur des **Mines et de l'Industrie**, le Gouvernement va s'atteler à la finalisation des travaux de mise à jour du Plan directeur d'industrialisation prescrit par le **Chef de l'Etat**.

Une étude stratégique de base sera menée en vue de l'élaboration du schéma d'orientation et de programmation des industries structurantes.

En outre, nous allons également œuvrer à la poursuite de la mise en œuvre des plans de restructuration des entreprises publiques, notamment la CICAM et ALUCAM.

Dans le secteur du **commerce**, les activités majeures prévues en 2020 consisteront à :

- améliorer la performance des entreprises à l'exportation, à travers l'accompagnement de celles-ci et leur arrimage aux exigences des marchés internationaux ;
- densifier l'offre des infrastructures du commerce transfrontalier, à travers notamment la construction et l'entretien des infrastructures marchands transfrontalières d'écoulement des produits.

Dans le domaine des **forêts et de la faune**, le Gouvernement va poursuivre et intensifier la mise en œuvre des actions visant l'aménagement et le renouvellement, le reboisement et la régénération des ressources forestières, ainsi que la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

Il sera notamment question de porter à **59 milliards 500 millions de francs CFA** la part des recettes fiscales et parafiscales générées par la gestion durable des forêts.

Nous projetons également de créer environ 38 mille emplois à travers la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Dans le domaine de l'**Agriculture**, le Gouvernement entend focaliser ses activités sur :

- l'opérationnalisation des fermes semencières ;
- la réalisation du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage, qui se fera conjointement avec le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, par souci de célérité et de mutualisation des moyens d'intervention de l'Etat ;
- mise en place d'une interprofession dans la filière coton.

En matière **d'Elevage, des Pêches et des Industries Animales**, le Gouvernement va densifier ses activités autour des principaux enjeux ci-après :

- la promotion de la production laitière nationale, à travers l'importation de 265 vaches gestantes laitières de races exotiques ;
- la mise en service d'une unité de traitement des semences animales pour bovins à la Station de Lougguéré ;
- le renouvellement des géniteurs porcins à la Station de Kounden, à travers l'importation de **100** géniteurs parentaux porcins de races pures ;
- le financement de **1 500** projets d'investissement portés par des organisations de producteurs de viande ;
- la construction d'une usine de glace à Kribi.

En matière de **tourisme et des loisirs**, les projets majeurs à réaliser en 2020 concernent la poursuite de la valorisation des **sites touristiques**, le transfert des compétences et des ressources aux Communes pour l'aménagement de 18 sites.

En guise de perspectives dans le secteur des **Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières**, il est envisagé, entre autres :

- l'élaboration des plans cadastraux numériques des villes de Yaoundé et de Douala ;
- la dématérialisation et la sécurisation de **90 mille** titres fonciers ;
- l'achèvement de l'estampillage des bâtiments administratifs, ainsi que celui du patrimoine immobilier de l'Etat qui sera inventorié ;
- la poursuite de la création des lotissements domaniaux dans certains Départements ;
- l'aménagement des terrains pour la construction de plusieurs hôtels.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,

Concernant les perspectives en matière de **Communication**, le Gouvernement entend démarrer la phase pilote et l'arrimage institutionnel du projet de mise en place d'une Agence Virtuelle d'Information.

Il s'attèlera en outre à la mobilisation du financement nécessaire à la réhabilitation de l'infrastructure technique de la CRTV concernant notamment la Maîtrise d'œuvre.

En outre, il sera procédé à la réception des équipements destinés aux facilités médiatiques et à l'assistance vidéo à l'arbitrage pour le **CHAN 2020** et la **CAN 2021**.

Dans le secteur de **l'Éducation de Base**, le Gouvernement va accorder la priorité à l'atteinte des objectifs suivants :

- la construction de **926** salles de classe ;
- la construction de **32** blocs latrines ;
- la fabrication de **6 mille 683** tables bancs ;
- la réhabilitation de **21** écoles primaires publiques ;
- la formation de **26 mille** enseignants des écoles primaires ;
- la distribution gratuite de **2 millions 250 mille** manuels scolaires essentiels, dans les matières français, anglais et mathématiques, à **750 mille** élèves de la SIL ou Class 1, ainsi que du Cours Préparatoire ou Class 2 dans les écoles primaires publiques ;
- l'équipement en **5 mille** kits micro-science, dont **1 000** seront financés par le Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Éducation Prioritaires ;
- l'édition de **32 mille 700** diplômes pour le compte de la session 2015 ;
- la distribution gratuite des kits scolaires aux élèves et communautés hôtes dans au moins **50** écoles dans les zones qui accueillent des réfugiés ;
- l'octroi de la subvention aux écoles primaires privées à hauteur d'un montant de **3 milliards 99 millions 995 mille francs CFA** ;
- la distribution des kits à **11 mille 360** apprenants inscrits dans les Centres Préscolaires Communautaires ;
- l'amélioration de l'offre préscolaire publique, à travers notamment la construction et l'équipement de **28** salles de classe, **26** blocs maternels et la réhabilitation de **07** blocs maternels ;
- l'octroi de la subvention aux écoles maternelles privées à hauteur d'un **(1) milliard 350 millions 175 mille francs CFA** ;
- la stabilisation des enseignants à leur poste de travail, à travers la construction de **63** blocs de **02** logements pour enseignants en zone rurale.

Relativement aux **Enseignements Secondaires**, le Gouvernement entend poursuivre et renforcer l'accès à l'enseignement secondaire, améliorer la qualité de l'enseignement et de la vie en milieu scolaire, ainsi que promouvoir la professionnalisation des enseignements.

A cet effet, les actions à mener porteront notamment sur :

- la construction de nouveaux blocs de salles de classe en R+1 dans les centres urbains et blocs de 2 salles de classe dans les zones rurales ;
- la systématisation et la généralisation des tests d'orientation, ainsi que le suivi des apprenants vulnérables ;
- la mise en place des incubateurs de micro-entreprises, afin de renforcer le dispositif de formation en milieu scolaire ;
- le renforcement de la pratique du bilinguisme dans les établissements scolaires ;
- la promotion des arts, des langues nationales et du patrimoine culturel national en milieu scolaire.

En matière de **Recherche Scientifique et d'Innovation** les perspectives du Gouvernement seront axées autour de : la densification de la recherche-développement, à travers :

- le renforcement des activités de recherche visant l'augmentation de la production agricole et la diversification des productions d'importance économique, à l'instar de l'Anacardier ou noix de cajou et l'acacia Sénégal encore appelé gomme arabique ;
- la cartographie des zones à risque du Cameroun pour la mise à disposition des informations sur les variations climatiques ;

- le renforcement du plateau technique de l'Agence Nationale de Radio Protection, à travers l'acquisition d'un matériel de détection de pointe ;
- la réhabilitation des infrastructures d'analyse et de traitement des données en laboratoire en vue du développement de la recherche géologique et minière ;
- la poursuite de la surveillance des zones à risque et l'évaluation des ressources en eau et en énergies renouvelables ;
- le développement des systèmes constructifs et les matériaux minimisant le coût et le temps de construction des logements ;
- le démarrage des activités pour la mise en place de l'Unité Spécialisée de Production des briques cuites et carreaux de Douala ;
- la poursuite des études sur les médicaments traditionnels, notamment par une amélioration des techniques de fabrication des phyto-médicaments ;
- l'intensification des études sur l'identification de l'origine et des manifestations du terrorisme et la recherche des stratégies de réduction de la vulnérabilité sociale au Cameroun.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Les perspectives du Gouvernement dans le domaine de la **fonction publique** ont trait à la mise en œuvre des activités phares ci-après :

- l'achèvement du projet de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique camerounaise ;
- la poursuite de la relecture des textes de gestion de la carrière des personnels de l'Etat ;
- la réduction des disparités des procédures préalables d'authentification des diplômes ;

- la vulgarisation de la Norme « 1756 » sur la qualité de service rendu aux usagers auprès des acteurs clés du processus et du public ;
- la finalisation des travaux du SIGIPES II et la mise en service de ce nouveau progiciel de gestion des ressources humaines de l'Etat et de la solde ;
- la consolidation de la réforme sur la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat ;
- la poursuite de l'Opération d'assainissement du Fichier Solde et Personnels de l'Etat.

En matière **d'Emploi et de Formation Professionnelle**, la priorité sera de faire véritablement de l'emploi « une cause nationale » comme l'a prescrit le **Président de la République, Son Excellence Paul BIYA**.

A cet effet, il s'agira pour le Gouvernement, entre autres :

- d'accroître l'offre d'emplois décents, à travers la réduction significative du chômage et du sous-emploi, en particulier en faveur des jeunes, des femmes et des couches sociales les plus défavorisées et/ou vulnérables ;
- la mise en cohérence des actions et initiatives gouvernementales dédiées à l'emploi, afin de créer **550 mille** emplois en 2020 ;
- l'amélioration de l'accès, l'équité et la qualité de la formation professionnelle ;
- l'assainissement des activités de formation et d'orientation professionnelles, ainsi que la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la formation professionnelle ;
- la transformation des sections artisanales rurales (SAR) et sections ménagères (SM) en Centres de formation aux métiers.

Dans le secteur du **Travail et de la Sécurité Sociale**, notre action sera orientée vers :

- la poursuite de l'évaluation du fonctionnement des Comités d'Hygiène et de Sécurité au travail, en vue de porter leur nombre au moins à **80** ;
- la révision du document relatif à la Politique Nationale de Santé et Sécurité au Travail ;
- la finalisation de la Revue de la Sécurité Sociale ;
- l'immatriculation au régime d'Assurance Volontaire de **70** associations socioprofessionnelles et **70** mutuelles des Régions de l'Est, du Centre, du Littoral et de l'Ouest ;
- le lancement effectif de la promotion de la mutualité au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées suivant le slogan « une Mutuelle, une Commune » ;
- l'organisation de la quatrième session du Comité de Concertation et de Suivi du Dialogue Social;
- la conception et la mise en œuvre des plateformes informatiques sur la gestion du processus de dépouillement des résultats des élections sociales et sur la gestion des distinctions honorifiques ;
- l'intensification des visites d'entreprise par le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- l'élaboration de la cartographie numérique des mutuelles de la Sécurité Sociale ;
- la promotion de la création des mutuelles ;
- la création d'au moins **10** Comités d'Hygiène et de Sécurité au travail au sein des Administrations.

Au plan **Social**, les activités prioritaires du Gouvernement seront orientées vers :

- la protection sociale de l'enfance, à travers l'intensification de lutte contre le phénomène des enfants de la rue ;
- la protection sociale des personnes handicapées, à travers la poursuite de la construction du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua, ainsi que la rénovation de celui d'Etoug-Ebé à Yaoundé ;

- la protection sociale des personnes âgées, à travers l'appui aux structures privées d'encadrement des personnes âgées ;
- la promotion de la solidarité nationale, notamment la prise en charge des enfants déplacés internes du fait de la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la prise en charge des enfants réfugiés dans la Région de l'Est, ainsi que l'octroi des appuis à l'insertion scolaire des enfants vivant avec un handicap ou nés de parents handicapés ;
- la lutte contre les fléaux sociaux, à travers la construction d'un Centre d'Accueil et de Transit à Mfou, dans le cadre de la lutte contre la traite et le trafic des enfants ;
- l'assistance aux inadaptés sociaux et autres vulnérables.

S'agissant de la **Promotion de la Femme et de la Famille**, l'accent sera mis sur les activités suivantes :

- l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale ;
- l'appui à l'accompagnement des couples, en vue de la régularisation de leurs unions ;
- la mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants victimes de violences ;
- le développement des structures d'encadrement de la petite enfance ;
- l'accompagnement psychosocial des femmes et des filles en contexte de crise humanitaire ;
- la production de la 5^{ème} édition du Palmarès genre des administrations publiques, élargi aux organismes publics et parapublics ;

- la mise en place des cellules de veille et d'alerte pour les violences basées sur le genre avant, pendant et après les élections ;
- l'octroi des appuis financiers et du petit matériel agricole aux groupes de femmes.

En matière **de santé publique**, l'action des pouvoirs publics va se focaliser sur la mise en place d'un système de **Couverture Santé Universelle**, pour permettre au plus grand nombre de camerounais de bénéficier de soins de santé de qualité et à moindre coût.

Parallèlement, la carte sanitaire est appelée à se densifier. Il en est de même du relèvement de la qualité des plateaux techniques dans les hôpitaux.

Dans le secteur des **Sports et de l'Education Physique**, la priorité du Gouvernement sera accordée à l'optimisation des préparatifs du CHAN 2020 et de la CAN 2021. A cet effet, les administrations et acteurs concernés devront veiller au respect scrupuleux des cahiers de charges y relatifs.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,

Relativement à la mise en œuvre du **Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique**, une attention particulière sera accordée à la poursuite des chantiers déjà engagés et à la finalisation des procédures relatives à l'exécution des projets résiduels. Il en est ainsi de la conception et de la réalisation des travaux de la retenue d'eau de Yola Maliki-Mokong, qui comportera quatre (04) composantes à savoir :

- la construction du Barrage de retenue d'eau à l'Ouest de la ville de Maroua d'une capacité de **140 millions** de mètre cube ;

- l'aménagement de **14 mille 200 hectares** des périmètres hydro-agricoles dans les arrondissements de Mokolo, Gazawa et Maroua 1er, qui seront irrigués par gravitation grâce à cette retenue d'eau ;
- la construction d'une adduction d'eau potable permettant d'alimenter **un million (1 000 000)** d'habitants ;
- la production de l'hydroélectricité, afin de capitaliser le potentiel de cette retenue.

Le processus de maturation de la phase II du volet Elevage du Plan d'urgence est aussi appelé à s'accélérer. Cette phase comprend :

- la construction d'un abattoir d'une capacité de **150** têtes par jour et d'une conserverie à Maroua;
- la construction, l'équipement et la mise en service d'un centre de production de la semence animale et de trois centres de relais à Louguéré, Dogba et Jakiri;
- l'acquisition de **deux (02)** bateaux chalutiers au profit de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale à Douala ;
- la construction, l'équipement et la mise en service de **trois (03)** fermes porcines à Kounden, Bali et Kaélé.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,

Le Programme économique, financier, social et culturel que le Gouvernement voudrait mettre en œuvre en 2020, interviendra dans un contexte de consolidation de la paix et de l'unité nationale, au regard du contexte sécuritaire ambiant. Le but est de remettre notre pays sur le sentier d'expansion, en vue de son Emergence à l'horizon 2035.

Ce Programme s'inscrit également dans un contexte de préparation et d'organisation des prochaines élections législatives et municipales, ainsi que dans une mouvance d'accélération de la décentralisation, avec en perspective le « **Statut Spécial** » qui sera accordé aux Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest tel que l'a annoncé le **Président de la République**.

En outre, il s'agira pour le Gouvernement de consolider les acquis et surtout de maintenir la dynamique imprimée aux réformes structurelles et institutionnelles, ainsi qu'aux grands projets d'infrastructures en cours, je pense notamment :

- aux préparatifs et aux chantiers du CHAN 2020 et de la CAN 2021 ;
- au Plan d'Urgence pour l'accélération de la croissance économique et au Plan Triennal « spécial jeunes » ;
- à la poursuite des travaux de construction des autoroutes Yaoundé-Douala et Yaoundé-Nsimalen et d'autres chantiers routiers d'envergure en cours ;
- à la finalisation des chantiers des grands projets infrastructurels et énergétiques en cours ;
- le développement de l'économie numérique, de l'industrialisation et de l'agriculture de seconde génération.

Par conséquent, le Projet de budget de l'exercice 2020, soumis à votre approbation, prend appui sur un cadrage macroéconomique adossé sur tous ces éléments de contexte.

Il repose sur l'hypothèse réaliste **d'un taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel de 4%**, tiré principalement par une reprise de l'activité dans le secteur non pétrolier notamment agricole.

Parallèlement, le décrochage observé dans l'activité pétrolière préfigure un prix moyen du baril à **57,9 dollars US** en 2020. En outre, il est projeté en 2020 **un taux d'inflation** maîtrisé qui se situerait autour de **2,2%**, en dessous du seuil de convergence de la CEMAC.

La politique budgétaire projetée en 2020 s'inscrit également dans la perspective du rééquilibrage de nos finances publiques à moyen terme. Elle vise également une meilleure rationalisation des dépenses publiques et une optimisation de la mobilisation des recettes internes non pétrolières.

Sur la base de ces hypothèses, le présent projet de Loi de Finances pour l'exercice 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **4 mille 951 milliards 700 millions de francs CFA**, contre **5 mille 212 milliards de francs CFA** en 2019, soit une diminution de **260 milliards 300 millions de francs CFA** en valeur absolue et de **5 %** en valeur relative.

Il s'agit d'un budget en baisse, eu égard aux éléments de contexte que je viens de mentionner précédemment.

Dans cette prévision globale, les **recettes internes** s'élèvent à **3 mille 719 milliards 200 millions de francs CFA**, réparties comme suit :

- Recettes pétrolières plus gaz : **443 milliards de francs CFA** ;
- Recettes fiscales et douanières : **2 mille 962 milliards 200 millions de francs CFA** ;
- Recettes non pétrolières ou non fiscales : **212 milliards de francs CFA** ;
- Dons : **102 milliards de francs CFA**.

Quant aux financements extérieurs, ils s'élèvent à **1 304 milliards 500 millions de francs CFA**, répartis comme suit :

- ✓ appuis budgétaires : 115 milliards 500 millions de francs CFA ;
- ✓ tirages sur prêts projets : 767 milliards de FCFA ;
- ✓ émissions de titres publics : 320 milliards de FCFA ;
- ✓ financements bancaires : 102 milliards de FCFA.

S'agissant des dépenses projetées, elles s'élèvent à **4 mille 159 milliards 700 millions de francs CFA**, réparties comme suit :

- Dépenses courantes (fonctionnement) : **2 mille 663 milliards 400 millions de francs CFA** ;

- Dépenses en capital (investissement) : **1 496 milliards 300 millions de francs CFA** ;

- Autres charges de financement et de la trésorerie : **792 milliards de francs CFA**.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames, Messieurs,**

Telle est l'économie du Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice 2020, pour lequel le Gouvernement sollicite le

soutien des Députés de la Nation en vue de sa mise en œuvre, sous la Très Haute autorité du **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA.**

Je vous remercie de votre bienveillante attention.-